



**1 an**

après le premier contact avec un Espace Info Énergie, 63,5% des personnes ont engagé des travaux de rénovation relativement lourds.

Source: ADEME

**60 %**

des rénovations de toitures et près de 45% des rénovations de façades intègrent désormais l'isolation.

Source: OPEN

**x2**

La part des chantiers avec des travaux d'isolation sur deux types de parois opaques a plus que doublé entre 2006 et 2013.

Source: OPEN



# Accompagnons la rénovation énergétique

**08 • CONTEXTE** La création de plateformes de rénovation énergétique donne un élan supplémentaire à la politique nationale de réduction de la consommation d'énergie du bâtiment.

**10 • ACTIONS** Gwénaél Guyonvarch, directeur de l'Action régionale de l'ADEME en Nord-Est, détaille les actions de l'Agence en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat. **12 • TERRAIN** Exemples en Seine-Saint-Denis, dans les Monts du Lyonnais, en Alsace et dans le Pays du Sud Toulousain.



01

© Habitat Toulouse

# Des plateformes au plus près des réalités des territoires

Associant l'ADEME à l'État, aux Régions, aux collectivités locales et à de multiples partenaires, la création de plateformes de rénovation énergétique donne un élan supplémentaire à la politique nationale de réduction de la consommation d'énergie du bâtiment, tout en favorisant l'émergence d'une croissance verte.

01

Le dispositif national (Points rénovation info service, guichet unique national) a rencontré un véritable succès depuis sa création.

**L**ancé en 2013, le Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) a une triple vocation pour les particuliers : les inciter à entreprendre des travaux de réhabilitation thermique de leur logement pour réaliser des économies d'énergie en maîtrisant les coûts, améliorer leur confort et valoriser leur patrimoine. Au-delà, ce plan répond aux enjeux de la transition énergétique pour la croissance verte, en favorisant la création d'emplois dans le secteur du bâtiment. En s'appuyant sur les Espaces Info Énergie, soutenus par l'ADEME, et les collectivités territoriales, sur les Agences départementales d'information sur le logement (ADIL) et sur les représentants de l'Agence nationale de l'habitat

(Anah), le PREH a organisé le réseau des Points rénovation info service (PRIS) et le guichet unique d'information national accessible via Internet ([www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)) ou un numéro Azur (0810 140 240).

## CONSEILS GRATUITS ET INDÉPENDANTS

Ces outils permettent aux particuliers de bénéficier d'informations et de conseils gratuits et indépendants pour engager des travaux en privilégiant le recours à des professionnels labellisés RGE, une garantie de sérieux et de qualité. Initiée en octobre 2013, la campagne nationale « J'éco rénove, j'économise » a assuré la promotion de ce dispositif.



## Repères

# 10 millions

de logements privés consommant plus de 330 kWhep/m<sup>2</sup>/an devront avoir fait l'objet d'une rénovation énergétique d'ici 2030.

Source: projet de loi sur la Transition énergétique

# 30

premières plateformes de rénovation, plus une quinzaine en préfiguration, sont soutenues depuis fin 2014.

Source: ADEME

**02**  
Les plateformes régionales de rénovation énergétique visent à apporter un service global aux ménages et à mobiliser les professionnels du bâtiment.

Signe du succès de cette initiative, le site Internet a été consulté par près de 2,5 millions de particuliers depuis sa création.

Les objectifs du PREH en 2013, confortés par le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte, sont ambitieux : il s'agit notamment de rénover énergétiquement 500 000 logements par an à compter de 2017, dont 380 000 dans l'habitat privé. La moitié au moins devrait être occupée par des ménages aux revenus modestes, selon la nouvelle Loi. L'initiative, portée par l'ADEME d'expérimenter des plateformes locales de la rénovation énergétique a émergé dans ce contexte. Des appels à manifestations

d'intérêt ont été proposés à l'État et aux Régions pour repérer et soutenir les démarches encore plus ambitieuses des collectivités locales pour contribuer à favoriser, à une vaste échelle, la rénovation énergétique des bâtiments privés. Concrètement, la création d'une centaine de plateformes est envisagée sur l'ensemble des régions à fin 2015. Une déclinaison régionale de la transition énergétique et écologique permet de mieux tenir compte des contextes locaux pour adapter les actions au plus près de la réalité des territoires. En 2014, 12 appels à manifestations d'intérêt (AMI) ont été lancés, en Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Île-de-France, Haute-Normandie, Languedoc Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Paca, Poitou-Charente, Rhône-Alpes. Ces plateformes renforcent la sensibilisation et le démarchage des particuliers et les accompagnent dans la définition et la conception du projet de rénovation énergétique, la consultation et la sélection des entreprises, ainsi que pour le montage du financement et le suivi de la réalisation des travaux.

## MISE EN RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

« Le but est d'aller au-delà de l'information et du conseil généralement délivré par les Points rénovation info service, en apportant un service global aux ménages », clarifie Françoise Garcia, responsable de coordination inter-régionale à l'ADEME. L'ambition est aussi de mobiliser les professionnels du bâtiment en facilitant leur mise en réseau et l'émergence d'une offre de qualité, coordonnée et identifiée grâce au label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). À ce titre, l'incitation à la formation et la communication sur les différents modules d'enseignements dispensés par le FEEBat et les plateaux techniques Praxibat® sont des leviers de progrès essentiels pour les professionnels, qui peuvent aussi s'appuyer sur le centre de ressources régional du réseau Bâti environnement espace pro (BEEP).

Enfin, dernier point, l'incitation financière, avec des dispositifs simplifiés et la mobilisation du secteur bancaire. « Ces différentes mesures doivent contribuer à la création d'un cercle vertueux entre demande et offre », estime Françoise Garcia. Un cercle vertueux qui doit permettre, suivant les objectifs de la transition énergétique pour la croissance verte, de disposer d'un parc immobilier entièrement rénové selon les normes Bâtiments basse consommation (BBC) à l'horizon 2050. /



### ZOOM SUR /

## Les plateformes inscrites dans la Loi de transition énergétique pour la croissance verte

Depuis 2013, la notion de plateformes de rénovation énergétique a déjà fait du chemin. Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, dans ses mesures relatives aux bâtiments, annonce que le service public de la performance énergétique de l'habitat repose sur les plateformes territoriales de la rénovation énergétique. Principalement à l'échelle d'un ou plusieurs EPCI, ces structures ont une mission d'accueil, d'information et de conseil du consommateur. Ce service public est assuré sur l'ensemble du territoire. La plateforme peut compléter ces missions par un accompagnement technique ou sur le montage financier, voire par le suivi et le contrôle des travaux de rénovation. Ainsi, le dispositif des PRIS et les plateformes lancées en 2014/2015 préfigurent respectivement les deux niveaux de service énoncés par la Loi. Un objectif de 450 plateformes en trois ans est annoncé par la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.



francoise.garcia@ademe.fr

**Gwénaël Guyonvarch** / directeur de l'Action régionale de l'ADEME en Nord-Est

# "Mettre en tension l'ensemble des dispositifs"

Gwénaël Guyonvarch détaille les actions de l'Agence en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat.

## Quel est le rôle de l'ADEME dans les actions de rénovation énergétique des bâtiments ?

**Gwénaël Guyonvarch** : Le Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) inclut un premier volet pratique et informatif avec la création des Points rénovation info service (PRIS). L'ADEME a pu jouer un rôle immédiat et essentiel dans la mise en place de cette initiative, les problématiques du bâtiment étant fondamentales dans les missions de l'Agence depuis sa création. Les plateformes de rénovation énergétique constituent une deuxième phase. L'objectif est de mettre en tension l'ensemble des dispositifs existants, pour donner un nouveau cadre de cohérence au PREH dans l'optique de contribuer à l'objectif européen des 3x20 (réduire de 20% des émissions de GES, améliorer de 20% l'efficacité énergétique et porter à 20% la part des énergies renouvelables), à la division par deux de la consommation énergétique d'ici 2050, ainsi qu'au Facteur 4, consistant à diviser par 4 les émissions nationales du niveau de 1990 d'ici à 2050.

## Quels enseignements tirez-vous de la mise en place de ces outils ?

**G. G.** : Grâce à l'instauration d'un guichet d'information unique, les demandes des ménages se sont multipliées avec plus de 130 000 appels sur le numéro azur. Au total, en 2014, près de 190 000 personnes ont été conseillées par les PRIS-Espaces Info Énergie (EIE). Les enquêtes de satisfaction menées en 2014 montrent par ailleurs que, à la suite de leur contact avec le PRIS-EIE, 93% des particuliers sont satisfaits et qu'un an après leur sollicitation, 63,5% des personnes ont engagé des travaux de rénovation assez lourds : changement de chauffage, de chauffe-eau, renforcement de l'isolation... Il faut d'ailleurs rappeler que les EIE restent centraux dans ce programme d'action. Au nombre de 250, ils couvrent de manière cohérente l'ensemble du territoire national grâce à 450 conseillers. Nous souhaitons cependant que les collectivités locales investissent plus de moyens pour un service encore plus dense et pérenne.

## Comment s'articulent les actions de l'ADEME avec ses partenaires ?

**G. G.** : Nous partageons les bonnes pratiques avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), notamment dans le cadre d'un groupe de travail national commun, et avec les Agences départementales

Aller plus loin

### PUBLICATIONS /

- **Plan de rénovation énergétique de l'habitat** : quel rôle pour les collectivités locales ?
- **OPEN** : Observatoire permanent de l'amélioration énergétique du logement. Campagne 2014 - Résultats 2013
- **Choisir des matériaux pour construire et rénover**
- **Choisir un professionnel compétent**
- **Qualifications et certifications RGE, en rénovation**
- **Réussir une rénovation performante**

### SITES /

- [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)
- [www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)
- [www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens](http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens)
- [www.anah.fr](http://www.anah.fr)
- [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)
- [www.planbatimentdurable.fr](http://www.planbatimentdurable.fr)
- [www.pass-renovation.picardie.fr](http://www.pass-renovation.picardie.fr)
- [www.pass-habitat93.fr](http://www.pass-habitat93.fr)

### VIDÉOS /

- **Vidéo sur le Picardie Pass Rénovation**, consultable sur [www.webtv.picardie.fr](http://www.webtv.picardie.fr)
- **Vidéo consacrée aux aides financières à la rénovation**, lors de l'émission « Les clés de la rénovation du réseau CLER », à regarder sur [www.cler.org/-les-cles-de-la-renov/](http://www.cler.org/-les-cles-de-la-renov/)

d'information sur le logement (ADIL). L'ADEME a de plus instauré en interne une organisation transversale pour soutenir le PREH, qui associe la direction exécutive de l'Action territoriale, les directions « Ville et territoires durables », « Recherche et Prospective » et, enfin, la direction « Communication et Formation ».

## De quelle manière les plateformes de rénovation énergétique renforcent-elles les programmes déjà présents ?

**G. G.** : Il était important d'être encore plus près des attentes des particuliers dans l'accompagnement de leurs travaux, notamment sur le volet du financement qui peut paraître assez complexe. Les



« L'ambition est de s'appuyer sur des réalisations abouties, préfigurant les dispositifs prévus par la loi sur la transition énergétique. »

**Gwénaél Guyonvarch**

plateformes offrent donc un cadre pluridisciplinaire avec une coordination entre le niveau national et régional. Nous sommes aujourd'hui entrés dans une phase de fixation d'objectifs auprès des lauréats des appels à manifestations d'intérêt (AMI). Une trentaine de dossiers de mise en œuvre opérationnelle ont été sélectionnés fin 2014. La deuxième étape consistera à analyser les retours d'expérience dans une optique d'amélioration continue. C'est un grand défi, qui passe aussi par la formation des chargés de mission de ces plateformes.

#### Quelles sont les perspectives de ces plateformes ?

**G. G. :** L'ambition est de s'appuyer sur des réalisations abouties, préfigurant les dispositifs prévus par la loi sur la transition énergétique. Je pense, par exemple, à la Picardie, où un dispositif régional de service public de l'efficacité énergétique a été mis en place, s'appuyant sur des plateformes dont deux ont déjà fait l'objet d'une contractualisation. C'est aussi le cas en Seine-Saint-Denis, où la plateforme « Pass'Habitat 93 » portée par l'Agence locale de l'énergie et du climat « MVE » vient d'être inaugurée. Nous envisageons un total de 100 plateformes en 2015. Ces plateformes couvriront environ un quart du territoire national. Il appartient donc aujourd'hui à tous les acteurs concernés, et non seulement à l'ADEME, de se mobiliser pour aller de l'avant et, grâce aux nouvelles modalités de financement prévues par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, d'aller bien au-delà de ce nombre pour couvrir l'ensemble du territoire. /

#### VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES /

### Comment ont récemment évolué les aides publiques ?

Le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) a remplacé le Crédit d'impôt développement durable (CIDD), avec, à la clé, un taux unique de 30% applicable à toutes dépenses éligibles. Ces dernières ont par ailleurs été élargies, notamment aux équipements d'individualisation des frais de chauffage dans les immeubles collectifs. L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) a lui aussi changé, avec deux mesures majeures : le transfert, depuis décembre 2014, de la responsabilité des banques vers les entreprises pour l'instruction technique des dossiers et l'alignement des critères sur les travaux éligibles au CITE.

[www.ademe.fr/aides-financieres-2015](http://www.ademe.fr/aides-financieres-2015)

### Quels sont les résultats du Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) ?

L'Observatoire permanent de l'amélioration énergétique des logements (OPEN), créé par l'ADEME et animé par le Club de l'amélioration de l'habitat, décrit l'évolution du marché de la rénovation énergétique. L'enquête menée en 2014 souligne que 265 000 opérations de rénovation performantes ont été réalisées en 2013 ; un tiers sur des travaux réalisés en une fois, deux tiers sur des projets menés par étapes. Ces chiffres démontrent que, si la crise économique freine la dynamique, elle ne la stoppe pas, avec une progression régulière du nombre de chantiers de + 1,5% par an depuis 2006. Également, sur ces chantiers de rénovation, les performances thermiques des solutions retenues par les propriétaires progressent globalement depuis 2006 : notamment, 60% des rénovations de toitures et près de 45% des rénovations de façades intègrent désormais l'isolation thermique.

[www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque)  
[www.ademe.fr/presse](http://www.ademe.fr/presse)

## « Favoriser le passage à l'action »

Pass'Habitat 93, deuxième plateforme régionale d'aide à la rénovation d'Île-de-France, a été inaugurée le 11 février dernier. Explications d'Anne d'Orazio.



© Anne d'Orazio

**Anne d'Orazio** / directrice en charge des stratégies territoriales et techniques auprès de l'agence locale de l'énergie et du climat - MVE d'Île-de-France

### En quoi consiste le Pass'Habitat 93 ?

**A. d'O.** : Il s'agit d'un projet de plateforme de rénovation locale de l'habitat individuel et micro-collectif en Seine-Saint-Denis, destiné à faire converger la demande des ménages et les compétences des professionnels. En tant que premier Point rénovation info service (PRIS) lancé en Île-de-France, nous avons pu en effet constater que les ménages ayant un projet de rénovation énergétique rencontrent des difficultés à trouver les professionnels susceptibles de mener à bien les travaux envisagés. La plateforme consiste donc à favoriser le passage à l'action sur la base d'une confiance partagée.

### Quelles sont les prochaines étapes de cette initiative ?

**A. d'O.** : Nous sommes lauréats de l'appel à manifestations d'intérêt lancé par l'ADEME et la Région en 2014. D'ici à l'été 2015, nous devons mener différents chantiers : mise en place du site [www.pass-habitat93.fr](http://www.pass-habitat93.fr) pour amplifier la connaissance du dispositif auprès des ménages, former les conseillers

Espace Info Énergie du département pour mieux articuler leurs missions à celles de la plateforme et mettre en œuvre des synergies efficaces avec différents acteurs.

### Qui sont les partenaires impliqués dans ce projet ?

**A. d'O.** : Le Conseil régional, le Conseil général de Seine-Saint-Denis et les communautés d'agglomération Est-Ensemble, Plaine Commune et Terres de France y participent pleinement. Au-delà des collectivités, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du 93, le CAUE 93\* et le Club de l'Amélioration de l'Habitat sont également impliqués ainsi, bien sûr, que l'ADEME. D'autres partenariats sont en construction, notamment avec les représentants des fédérations du bâtiment et des réseaux financiers et bancaires. /

\* Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Saint-Denis



[www.pass-habitat93.fr](http://www.pass-habitat93.fr)  
[www.ademe.fr/presse](http://www.ademe.fr/presse)



[adorazio@agence-mve.org](mailto:adorazio@agence-mve.org)

## Les Monts du Lyonnais à l'écoute des besoins des professionnels

Le Syndicat intercommunal des Monts du Lyonnais accompagne les professionnels depuis de nombreuses années. Pour renforcer son action, le Simoly vient de lancer une plateforme locale de rénovation de l'habitat.

« Le Syndicat intercommunal des Monts du Lyonnais (Simoly) regroupe trois communautés de communes comptant au total 40000 habitants, explique Jean-Claude Picard, chargé de la transition énergétique pour le Simoly. Le diagnostic réalisé dans le cadre de notre programme Territoire à énergie positive (Tepos) a permis de constater que le bâtiment résidentiel représentait 38% des consommations primaires d'énergie du territoire. » Le Simoly travaille depuis de nombreuses années en étroite collaboration avec le Parc Eco Habitat, un groupement d'intérêt public destiné à conseiller les particuliers dans leurs travaux de rénovation et à former les professionnels du bâtiment. Le Syndicat a décidé d'aller plus avant dans la démarche, en répondant à l'appel à manifestations d'intérêt lancé par l'ADEME et la Région pour la création d'une plateforme locale de rénovation de l'habitat. « Nous avons été lauréats en janvier 2015, mais dès l'automne nous avons commencé à rencontrer les entreprises du secteur et avons été favorablement surpris par leurs attentes, tant en termes de regroupement d'artisans que de partenariats que nous pourrions nouer avec eux. La plateforme joue désormais un rôle de facilitateur



© Parc Eco Habitat

permettant d'amplifier les actions. » Des formations destinées aux professionnels et adaptées aux spécificités du territoire (bâti ancien, pisé, mâchefer...) sont également organisées. Cette démarche globale (accompagnement, formations, regroupements d'entreprises, partenariats, mises en relation entre professionnels et particuliers, etc.) devrait contribuer à atteindre l'objectif du Simoly : réaliser 400 opérations de rénovation BBC (bâtiment basse consommation) compatibles par an à l'horizon 2020. /



[jc.picard-duerne@orange.fr](mailto:jc.picard-duerne@orange.fr)  
[alice.croize@simoly.fr](mailto:alice.croize@simoly.fr)  
[t.robert@parc-ecohabitat.com](mailto:t.robert@parc-ecohabitat.com)



[www.parc-ecohabitat.com](http://www.parc-ecohabitat.com)  
[www.monts-du-lyonnais.fr](http://www.monts-du-lyonnais.fr)

# L'Alsace mobilisée pour la rénovation énergétique

Après la Picardie, l'Alsace a lancé son Service public de l'efficacité énergétique, afin de « massifier » la rénovation énergétique des logements dans la région.

**Avec un parc de plus de 800 000 logements**, dont la moitié est constituée de maisons individuelles, l'Alsace dispose d'un véritable gisement d'habitats à rénover, d'autant que « sur les 400 000 résidences individuelles, environ les deux tiers ont été construites avant 1975 et les premières réglementations thermiques. Ces maisons sont notre cœur de cible », explique Monique Jung, vice-président du Conseil régional. La Région a lancé plusieurs projets pour favoriser les travaux de rénovation, avec notamment le Service public de l'efficacité énergétique

(SPEE) initié avec l'ADEME, « un programme d'actions complet incluant les volets administratifs, techniques et financiers tenant compte de la situation économique des ménages ». Objectif : rénover 20 000 logements par an, dont une moitié en maisons individuelles. « Le SPEE permet de faciliter la rencontre de l'offre et de la demande de travaux en constituant une interface destinée à lever les obstacles habituellement rencontrés », met en avant Monique Jung. Les plateformes locales de rénovation énergétique auront un rôle prépondérant dans ce projet.

Leur déploiement doit s'appuyer sur le dispositif DORéMI\* proposé par l'institut négaWatt et sur la mobilisation de différents acteurs, dont les professionnels du bâtiment et les collectivités territoriales. L'ambition est d'atteindre, fin 2015, une dizaine de plateformes, en s'inspirant de l'exemple de la communauté de communes de Kayserberg qui, dès 2014, s'est lancée dans ce type d'initiative. /

\* Dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles



[www.energivie.info](http://www.energivie.info)



## Une interface facilitatrice pour accompagner la demande des particuliers

CLAIRE, portée par le Pays du Sud Toulousain, fait partie des quatre plateformes de rénovation énergétique lancées en Midi-Pyrénées. Celles-ci visent à simplifier les démarches des particuliers et à amplifier le rythme des rénovations.



© Guy Escaich

De g. à dr. : Guy Escaich, conseiller EIE, Gérard Roujas, président du Pôle d'équilibre territorial et rural du PST, Françoise Dedieu-Casties, vice-présidente de la Région en charge de la transition écologique et énergétique, Jean-Louis Remy, vice-président du PST en charge de la rénovation énergétique de l'habitat, et Benoît Marty, chef de projet Énergie Climat.

### Pourquoi avoir créé la plateforme de rénovation énergétique CLAIRE ?

**Jean-Louis Remy** : La création de la plateforme CLAIRE (Centre local d'accompagnement innovant à la rénovation énergétique) résulte de plusieurs constats : 87 % du parc de logements du Pays du Sud Toulousain (PST) est composé de maisons individuelles, dont 63 % ont été construites avant la première réglementation thermique.

Parallèlement, 23 % des entreprises locales travaillent dans le secteur du bâtiment. La plateforme se positionne donc comme une interface facilitatrice, pour accompagner la demande des particuliers en répondant à des objectifs environnementaux, économiques et sociaux.

### Dans quelle dynamique CLAIRE s'inscrit-elle ?

**Françoise Dedieu-Casties** : CLAIRE est la suite logique du Plan climat énergie territorial (PCET) initié en 2009 par le PST. Cette initiative s'est concrétisée par la création du seul Espace Info Énergie (EIE) de la région Midi-Pyrénées porté directement par une collectivité. Nous étions par ailleurs conscients que l'accompagnement des ménages devait être renforcé. L'appel à manifestations d'intérêt de l'ADEME est ainsi arrivé à point nommé.

### Quel a été le rôle de l'ADEME ?

**J-L. R.** : Dans le cas du PST, l'Agence a joué un rôle primordial. Tout d'abord en phase de projet, avec un accompagnement sur la réflexion et la structuration de la plateforme, puis en tant que partenaire technique et financier sur la phase de mise en œuvre. Sans le soutien de l'ADEME régionale et de ses techniciens, le projet CLAIRE n'aurait pas pu prendre une telle dimension. /



[francoise.dedieu-casties@cr-mip.fr](mailto:francoise.dedieu-casties@cr-mip.fr)